

Agriculture et territoire : un destin commun ?



L'agriculture, coeur battant de la ruralité

Christiane Lambert
Vice-présidente de la FNSEA

3

Pour une agriculture davantage territoriale

Gilles Lemaire
*Directeur de recherche INRA Lusignan
Président du Conseil scientifique de FARRE*

6

Les territoires ruraux évoluent, les agriculteurs s'y impliquent

Frédérique Rose
TRAME

9



Michel Ledru, Président de Sol et Civilisation

La question agricole n'a peut-être jamais été autant stratégique qu'aujourd'hui. L'actualité de ces derniers mois nous l'a rappelé avec force. Une partie de la planète a encore faim et la population mondiale croît encore. Il devient urgent de préserver nos ressources mêmes renouvelables telles l'eau douce dont les prélèvements dépassent les retours naturels et l'utilisation des terres arables parfois dégradées par une exploitation intempestive ou des affectations qui les soustraient à la production. Les énergies fossiles s'épuisent et deviennent chères et il faut développer rapidement des alternatives. L'agriculture est au carrefour de tous ces enjeux : alimentaires, environnementaux, énergétiques. Les défis sont immenses mais sans doute pas insurmontables.

Pourtant, l'avenir de l'activité agricole n'a jamais été aussi incertain. Les prix de certaines matières premières ont certes augmenté ces derniers mois de façon spectaculaire, mais ils n'ont sans doute jamais été si volatiles. Si certains secteurs peuvent ponctuellement en bénéficier, d'autres en subissent déjà les contrecoups et globalement, l'évolution chaotique des prix déstabilise toutes les agricultures dont les équilibres économiques s'inscrivent structurellement sur le moyen et le long terme. Parallèlement, les politiques de régulation tendent à s'effacer, amortissant d'autant moins les effets pervers d'un marché devenu mondial. En Europe, la réforme de la PAC prévue à l'horizon 2013 laisse présager notamment un recul du premier pilier au profit du second dans un jeu de vases communicants mal défini.

Face à ces défis agricoles qui nous concernent tous et en ce début de présidence française de l'Union européenne, au moment même du bilan de Santé de la PAC, nous avons souhaité nous engager dans ces débats en soulignant combien une approche davantage territorialisée de l'agriculture pouvait être un levier pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.

Cette lettre apporte quelques premiers éclairages :

Christiane LAMBERT, vice-présidente de la FNSEA, montrera d'abord combien la vitalité de nos campagnes attractives demeure intimement liée au développement agricole et qu'il convient donc de soutenir ces dynamiques complémentaires.

Gilles LEMAIRE, chercheur à l'INRA et président du conseil scientifique de FARRE, montrera ensuite tout l'intérêt d'une agronomie davantage territorialisée.

Frédérique ROSE, du réseau TRAME, soulignera enfin combien les agriculteurs s'impliquent et innovent déjà dans leurs territoires en dépassant certaines de leurs problématiques.

Nous poursuivrons à l'automne cette réflexion en l'élargissant à l'échelle mondiale. Au cours de nos assises, nous débattrons ainsi de l'intérêt d'un futur agricole davantage territorialisé avec des agriculteurs français et étrangers, des agronomes et des personnalités engagées.

Je vous souhaite donc une bonne rentrée et vous attends, le 9 octobre prochain, à nos traditionnelles assises d'automne.



L'agriculture, coeur battant de la ruralité

par Christiane LAMBERT, Vice-présidente de la FNSEA

Inversion de tendance pour la ruralité

Pendant longtemps, il y a eu confusion entre la ruralité et l'agriculture.

En matière rurale, la France a connu un très fort épisode d'exode de sa population, ce qui a conduit certains observateurs à annoncer la "fin" des paysans. L'époque des Trente Glorieuses a vu se creuser l'écart économique entre les territoires attractifs et les territoires en déprise. Dans les années 90, la situation des espaces ruraux reste assez difficile : un solde migratoire qui continue à être déficitaire, des activités économiques en perte de vitesse, une situation de fragilité au niveau de la majorité des services. En matière agricole au contraire, l'immense progrès de productivité conduit dans le cadre de la PAC (Politique Agricole Commune) a permis à la France d'atteindre l'autosuffisance alimentaire. L'agriculture est devenue un moteur essentiel de la croissance française.

A l'inverse, ces dernières années, on observe une évolution positive des territoires ruraux qui semblent retrouver une certaine attractivité aux yeux des urbains à la recherche d'une meilleure qualité de vie. Le nombre d'habitants augmente dans la plupart des zones rurales qui connaissent désormais un réel développement économique : le tourisme vert, avec les gîtes, les fermes-auberges et autres structures d'accueil, est en plein essor, les services sont en nette progression, les territoires sont mieux couverts par l'ADSL ou la téléphonie mobile,... De nombreuses politiques en faveur du développement des territoires ruraux ont également vu le jour ; citons notamment la LDTR (Loi pour le Développement des Territoires Ruraux) de 2005, ou encore la mise en place des PER (Pôles d'Excellence Rurale).

Ce récent développement a bien entendu eu de nombreux effets positifs sur nos zones rurales : des communes rurales plus dynamiques, des services maintenus, une diversification des activités économiques,... Malheureusement, il s'est aussi accompagné d'effets négatifs, dont le principal est le grignotage du foncier agricole, et, dans une moindre mesure, de nouvelles

contraintes : il est nécessaire de repenser la cohabitation et l'extension des zones périurbaines.

Les territoires ruraux sont aujourd'hui l'objet de toutes les attentions. En effet, ils ont les atouts et les ressources pour répondre aux défis alimentaires et énergétiques de demain avec la remise en cause du développement tel que nous le connaissons actuellement, notamment à cause de la mobilité des personnes qui risque d'être modifiée, suite à l'augmentation effrénée du prix du pétrole.

L'agriculture au coeur de nos territoires

C'est l'activité économique sur un territoire qui permet d'y fixer les acteurs. Par ses différents dispositifs, la PAC a permis le maintien d'activités économiques ancrées aux territoires. Elle a façonné une France attractive, et fournit de l'activité à des régions moins favorisées : les politiques européennes ont notamment permis le maintien de certaines productions en zones de montagne et en zones défavorisées.

Ainsi, l'agriculture a-t-elle valorisé ses savoir-faire pour développer les activités qui collent au territoire, telles que la production de lait en zones de montagne, le développement des AOC (Appellations d'Origine Contrôlée),... Que serait une zone de montagne sans élevage ? Pourtant, sans le soutien économique de la PAC, les éleveurs ne pourraient supporter les coûts de production relativement élevés dans ces zones. L'abandon progressif des quotas laitiers, instaurés en 1984 pour limiter le déséquilibre entre l'offre et la demande et gérés en France pour répartir la production sur l'ensemble du territoire, aura des conséquences terribles pour certains espaces qui ne seront plus compétitifs demain si des dispositifs spécifiques ne sont pas mis en place.

L'agriculture façonne aussi les paysages, notamment parce qu'ils sont les supports "économiquement utiles" aux productions réalisées (bocage pour l'élevage, coteaux pour la viticulture, terrasses pour l'oléiculture,...). Elle

assure en montagne l'entretien de paysages ouverts, et la prévention des risques naturels (avalanche, incendie, glissement de terrain, érosion, ...), rendant les massifs accessibles à l'homme en les sécurisant.

L'agriculture, et notamment l'activité pastorale exercée de longue date par des générations d'éleveurs, permet aussi le maintien de milieux herbacés produisant des espaces de biodiversité spécifique et remarquable, classés d'ailleurs aujourd'hui pour une grande partie en zones Natura 2000.

En outre, dans un contexte de mondialisation, l'ancrage territorial est rassurant pour le consommateur, et l'attrait pour les produits de qualité de plus en plus marqué. La France est d'ailleurs le pays qui a aujourd'hui le plus de signes officiels de qualité ! La gastronomie et l'art culinaire sont très liés à nombre de nos territoires, constituant un véritable attrait touristique et créant de la richesse sur ces zones.

L'activité agricole permet également d'asseoir l'attractivité de nos espaces ruraux. En effet, la présence d'agriculteurs sur un territoire permet le maintien et le développement de services variés : tourisme rural, artisanat, vie sportive et culturelle, et autres services de proximité indispensables à un développement équilibré et durable de ces espaces.

La PAC est fondamentale

L'agriculture, grâce aux politiques agricoles, façonne ainsi le territoire et les paysages par le maintien d'une agriculture de production, indispensable à une valorisation durable, et apporte, au travers de sa multifonctionnalité, des contributions sociales et territoriales aujourd'hui reconnues comme irremplaçables.

L'enjeu de demain est bien d'avoir une agriculture sur l'ensemble des territoires ; c'est pourquoi nous restons attachés à la PAC avec ses deux piliers, le premier pour son rôle dans la vitalité économique de nos zones rurales, et le second pour son apport territorial et social.

Afin de sauvegarder ces richesses, de défendre nos territoires et nos savoir-faire, nous défendons avec force le renouvellement des agriculteurs et leur accompagnement, notamment celui des jeunes agriculteurs dans leur projet d'installation, pour autant qu'il soit économiquement et socialement viable, ainsi que celui des agriculteurs installés dans les zones en déprise ou

à forts handicaps, avec des politiques d'accompagnement : ICHN (Indemnités Compensatoires de Handicaps Naturels), aides à l'installation, politiques de la montagne, des zones défavorisées, ...

Enfin, la PAC doit être davantage coordonnée avec les autres politiques de développement rural.

Le PDRH (Programme de Développement Rural Hexagonal) prend en compte les spécificités des territoires. Cette nouvelle programmation, pour 2007-2013, marque une nouvelle étape de la politique gouvernementale en faveur des zones rurales.

L'axe 3 qui cible la diversification économique et la qualité de vie en milieu rural, et l'axe 4, qui est l'axe méthodologique "Leader", offrent la possibilité de fédérer les forces vives, de créer plus de liens entre les ruraux et les agriculteurs, et aussi entre les actions conduites à l'échelle d'un territoire. Il s'agit donc d'une opportunité à saisir pour mieux s'impliquer sur son territoire et explorer de nouveaux partenariats et champs d'actions, en mobilisant les ressources des zones rurales.

Toutefois, les ruraux ne doivent pas s'en contenter, et nous les incitons à se tourner vers les autres politiques telles que la politique régionale de l'Union européenne pour le maintien des services publics et des services au public (les services de santé, l'école, les transports, la culture ou encore les loisirs), ainsi que pour le développement des activités rurales non agricoles. De même, le volet territorial des contrats de plan État-Région permet de financer des actions transversales comme le développement de filières et des approches territoriales comme les projets portés par les Pays.

L'économie rurale sera encouragée par une meilleure cohérence entre la politique économique, la politique de développement rural et les politiques régionales.

Un engagement national indispensable

Il est primordial que les agriculteurs soient des acteurs des politiques locales ! A cet effet, ils doivent s'engager dans les conseils municipaux, les conseils de développement, et autres commissions présentes au sein des collectivités locales. Cette implication des agriculteurs dans la gestion politique et administrative quotidienne de nos territoires permet également de favoriser les échanges avec les autres acteurs,

notamment les nouveaux arrivants. Se connaître, s'écouter est indispensable pour bâtir ensemble un projet consensuel suite à une réflexion multi-partenariale, cohérente, reflet d'une identité territoriale. Les néo-ruraux doivent être des alliés pour la défense des services au public et la protection du foncier agricole.

En effet, il n'est plus à rappeler l'urgence de protéger les terres agricoles afin de pouvoir répondre aux enjeux alimentaires, environnementaux et énergétiques de demain ! Il est grand temps de lancer un cri d'alarme sur la consommation effrénée de terres agricoles en France, 60 000 hectares de terres artificialisés chaque année, et de responsabiliser les décideurs locaux et les résidents privés.

La FNSEA a porté ce sujet sur la table du Grenelle de l'Environnement car, au-delà de la perte de potentiel de production alimentaire et non alimentaire, c'est une question plus large de modèle équilibré de développement ville/campagne, de transport, de services, de paysages et aussi de piégeage de carbone où la forêt, la lande, ou encore la prairie seront toujours plus efficaces que l'asphalte ou le béton ! Nous regrettons toutefois que le Grenelle de l'Environnement, qui devait placer ce sujet au cœur des débats, n'ait fait que l'effleurer. D'autres rendez-vous s'imposent !

C'est sur ces bases que l'économie rurale peut se développer davantage.

Cette agriculture, ancrée dans nos territoires, doit être conduite par des agriculteurs suffisamment nombreux, formés, accompagnés et reconnus !

C'est ainsi que certains agriculteurs n'ont pas attendu que le prix du baril du pétrole batte des records pour trouver une solution innovante, écologique et économique pour chauffer leur maison et les bâtiments d'exploitation, et plus

largement proposer leurs services aux collectivités. Afin de valoriser le bois de leurs haies, des agriculteurs se sont lancés dans une réflexion avec les collectivités locales et les autres acteurs du territoire pour installer des chaudières à bois collectives. Au-delà de la diminution de la facture énergétique, ce projet crée aussi du lien social : des partenariats sont mis en place avec des associations d'insertion pour les chantiers de plantation de haies et d'abattage. En outre, ces projets permettent de conforter l'emploi local en milieu rural, de revaloriser économiquement le bocage pour entretenir le paysage, de gérer durablement la ressource bocagère, de produire localement une énergie renouvelable accessible aux petites installations et d'assurer une gestion partagée de l'activité sur le territoire.

Et les exemples de partenariats " gagnant-gagnant " entre l'agriculture et les territoires ne manquent pas, notamment dans les domaines de la gestion de l'environnement, de l'entretien des paysages, de la valorisation des produits locaux, l'agritourisme, ou encore le développement de circuits courts.

A la FNSEA, nous aimons dire que "la France est belle parce qu'elle est cultivée". C'est notre fierté, le fruit de notre travail et de notre présence active dans les espaces si diversifiés de notre pays. C'est l'intelligence des hommes, le fort attachement à leur territoire, la richesse et l'originalité des patrimoines naturels et culturels qui ont conduit à pérenniser, réhabiliter ou créer des produits à fort ancrage territorial !

Le contexte actuel d'explosion de la demande de produits agricoles et la fin programmée des énergies fossiles vont entraîner des changements de comportement et d'orientation. Sachons prendre du recul et avoir des politiques publiques et régionales adaptées à toutes les situations, à tous les enjeux, pour garder la richesse, l'originalité et la diversité de nos territoires français.

Le nouvel espace rural français

Un rapport du Sénat sur la ruralité vient d'être publié. Il analyse les récentes mutations de l'espace rural français et confirme son renouveau démographique, son potentiel économique et son intérêt stratégique sur les problématiques du développement durable. Plusieurs recommandations sont alors émises pour accompagner et renforcer cette dynamique. Le rapport insiste notamment sur l'importance de faire émerger davantage des territoires de projet innovants et connectés.

Plus d'informations : <http://www.senat.fr/noticerap/2007/r07-468-notice.html>

Pour une agriculture davantage territoriale

par Gilles LEMAIRE, Directeur de Recherche INRA Lusignan,
Président du Conseil Scientifique de FARRE

La multifonctionnalité : une donnée essentielle pour l'agriculture

L'agriculture mondiale et plus précisément l'agriculture européenne et française doivent faire face dès aujourd'hui à un triple défi :

- . continuer à produire des denrées alimentaires en quantité et qualité suffisantes, pour nourrir une population mondiale croissante manifestant des besoins nouveaux et diversifiés,
- . limiter, voire résorber les atteintes que les systèmes de production agricole font subir à l'environnement local (pollution de l'air et des eaux, érosion de la biodiversité),
- . contribuer à limiter l'élévation du CO₂ atmosphérique en favorisant la séquestration du carbone dans la matière organique des sols, tout en s'adaptant aux changements climatiques en cours.

Ces trois objectifs ne sont pas toujours et partout compatibles entre eux et des compromis sont à trouver localement et régionalement pour permettre un développement durable. Dans le même temps, l'agriculture est sollicitée pour produire une partie de l'énergie nécessaire au développement des sociétés humaines, ce qui engendre de fortes pressions économiques sur les denrées alimentaires, compliquant de ce fait la recherche et l'émergence de ces compromis entre les différentes fonctions aujourd'hui assignées à l'agriculture.

La notion de multifonctionnalité, et celle de développement durable qui l'accompagne, impliquent une analyse beaucoup plus systémique et globale des systèmes de production agricole qui dépasse le seul cadre de l'exploitation. En effet, la plupart des problèmes environnementaux auxquels l'agriculture est confrontée comme la gestion quantitative et qualitative de la ressource en eau, ou l'érosion de la biodiversité, ne peuvent s'appréhender et n'ont de réelle pertinence qu'à des échelles d'espace beaucoup plus larges que celles du territoire des exploitations agricoles : bassin versant, impluvium de nappe, petite région agricole, voire les continents et la planète toute entière.

De plus la nécessaire recherche de qualité, d'identification ou de traçabilité des produits agricoles requiert le plus souvent également une approche à l'échelle territoriale.

La diversité des modes d'occupation des sols, point de passage obligé pour un développement agricole durable

Un grand nombre des problèmes environnementaux rencontrés actuellement dans les territoires ruraux sont liés non seulement à l'intensification des pratiques agricoles et à l'utilisation des intrants, mais aussi, et parfois surtout, à une excessive spécialisation des systèmes de production locaux qui engendrent une uniformité des modes d'occupation des sols à l'échelle des paysages (Benoît et al. 1997; Lemaire, 2006; Benton et al. 2002). La coexistence sur un même territoire de surfaces à végétation contrastée conduisant à des mosaïques paysagères relativement fragmentées est un facteur qui permet de maintenir un certain nombre de fonctions environnementales malgré un niveau relativement élevé d'intensification des systèmes de production agricole.

Il est indéniable que l'intensification des systèmes de culture arables par l'emploi important d'intrants a tendance à découpler les cycles du carbone et de l'azote et à augmenter ainsi les risques de fuites de nitrates engendrant une pollution des eaux, et vers l'atmosphère sous forme de protoxyde d'azote (N₂O), puissant gaz à effet de serre. Il est donc important qu'en interaction avec ces surfaces cultivées intensifiées, puissent coexister sur un même territoire des surfaces à végétation pérennes, comme les prairies, permettant le recouplage des cycles de carbone et d'azote et la séquestration de ces éléments dans les matières organiques du sol.

Ainsi, l'intensification des systèmes de culture pourrait être en grande partie environnementalement « supportable » pour peu qu'elle ne s'exerce pas sur la totalité d'un territoire et que puisse co-habiter des éléments de la mosaïque



paysagère qui remplissent des fonctions complémentaires pour donner à l'ensemble une « durabilité » plus grande.

Ceci revient à reconsidérer de manière actualisée, à la lumière des problèmes d'environnement, les relations entre « cultures » et « élevage » qui ont été à la base de la durabilité des systèmes de production agricole en Europe pendant plusieurs siècles. Dans de nombreuses régions d'Europe, l'intensification nécessaire de l'agriculture au siècle dernier s'est accompagnée le plus souvent par une disjonction de l'agriculture et de l'élevage. Des systèmes céréaliers se sont développés sur de vastes régions, totalement indépendamment de l'élevage. Ces derniers n'étaient plus nécessaires pour assurer le recyclage de la matière organique et des minéraux étant donné l'utilisation des intrants.

Cette évolution s'est traduite par une simplification des assolements et des rotations engendrant dans ces régions des atteintes sévères à l'environnement, notamment à travers la qualité des eaux. Dans ces régions, cette intensification et la simplification poussée à l'extrême de la mosaïque paysagère (diminution de la diversité des cultures et augmentation de la taille des parcelles) a engendré une diminution de la biodiversité, tant au niveau des plantes que des insectes, des micromammifères et des oiseaux. Les milieux pérennes ou du moins pluri-annuels (prairies, jachères, bosquets, haies, linéaires adjacents aux parcelles cultivées...) sont des milieux clés pour de nombreuses espèces animales et végétales, soit directement parce que ces espèces s'y reproduisent, soit indirectement parce qu'elles s'y nourrissent de proies dont l'abondance et la distribution sont liées à celle de ces milieux. La disparition de ces surfaces pérennes dans les grandes plaines céréaliers s'est donc accompagnée par une érosion importante de la biodiversité (Inchausti et Bretagnolle 2005 ; Julliard et al. 2005). La

restauration de celle-ci, ainsi que celle de la qualité des eaux souterraines et superficielles implique une reconquête partielle du territoire par ces surfaces à végétation pluriannuelle.

Dans le même temps, certains élevages ont été concentrés de manière trop importante dans d'autres régions dans des systèmes hors sol au sein desquels le couplage entre carbone (pailles) et azote (déjections) n'est plus réalisé, ce qui aboutit aussi à des systèmes moins respectueux de l'environnement.

Il conviendrait donc, dans ces deux extrêmes que représentent les plaines céréaliers et les zones de concentration d'élevage, de revenir à des modes d'occupation du sol plus diversifiés pour rétablir des systèmes de production agricole qui soient soutenables du point de vue de l'environnement et de la biodiversité, sans pour cela devoir réduire de façon drastique la productivité de chacun des systèmes de production pris isolément. Un élevage de porc pourrait conserver un niveau élevé d'intensification même conduit en hors sol pour peu qu'il dispose de la paille en quantité suffisante pour fabriquer des fumiers et qu'il dispose de suffisamment de sols de culture alentours pour effectuer des épandages dans des conditions correctes...alors que la voie « lisier » aboutit toujours quelles que soient les précautions prises à davantage de risques environnementaux.

Ainsi le maintien sur un même territoire d'une diversité de systèmes de production complémentaires qui engendrent une diversification des modes d'occupation des sols, des assolements et des rotations, et permettent d'optimiser des flux de carbone et d'azote à l'échelle locale afin de mieux « boucler » les cycles biogéochimiques, devrait être une solution pour concilier les fonctions de productivité et les fonctions environnementales de l'agriculture.

Vers une véritable ingénierie agro-écologique

Pour les agronomes, il ne s'agit plus aujourd'hui d'optimiser les décisions techniques et économiques prises à l'échelle des exploitations agricoles, mais bien de mettre en oeuvre une véritable gestion collective du fonctionnement écologique, économique et social d'un territoire agricole. Ce changement de niveau d'organisation pose évidemment des problèmes de fond car les décisions économiques et les contraintes sociales

s'expriment essentiellement à l'échelle des exploitations agricoles, même si des incitations ou réglementations peuvent s'opérer à l'échelle des territoires.

Ceci pose donc le problème de l'articulation entre les décisions de politiques publiques et les décisions des acteurs privés. Pour cela, l'agronome doit intervenir avec deux disciplines complémentaires :

- . l'Écologie du paysage qui lui permet d'avoir une vue globale du fonctionnement écologique et environnementale d'un territoire agricole en identifiant le cahier des charges d'un développement durable
- . l'Écologie industrielle qui lui permet d'analyser le territoire comme un réseau organisé d'exploitations agricoles qui doivent partager entre elles des ressources et échanger des biens et des services en minimisant les impacts globaux sur leur environnement.

A cet égard les biens et services environnementaux et écologiques peuvent devenir des valeurs d'échange au même titre que les droits à polluer tels qu'ils ont été instaurés dans l'approche de l'Écologie industrielle.

Dans le cadre d'une telle approche, la spécialisation des exploitations agricoles ne constituerait plus un handicap conduisant à la spécialisation de territoires entiers, à la simplification et l'homogénéisation des systèmes de production et donc à l'incompatibilité entre intensification et respect de l'environnement. Au contraire, on peut espérer que la complémentarité entre différents systèmes de production pourrait générer des plus-values économiques de type « gagnant-gagnant » entre exploitations partageant le même territoire.

Ainsi de nouvelles solidarités pourraient émerger entre exploitations : des exploitations céréalières pouvant incorporer des surfaces de luzerne dans leurs rotations pour vendre du foin à des exploitations d'élevage voisines et en retour incorporer des fumiers ; l'ensemble constitué de l'exploitation d'élevage et de l'exploitation céréalière formant une entité dégageant davantage de plus-value écologique et environnementale que prises séparément et pouvant bénéficier de ce fait d'aides territorialement ciblées.

Dans cette approche nous pensons que les organismes économiques, qu'ils soient transversaux comme les coopératives ou qu'ils soient affectés à une filière de production, devraient jouer un rôle important dans la mise en oeuvre de stratégies territoriales visant à conserver ou parfois à retrouver une diversité de modes de production complémentaires sur les plans écologique, environnemental et économique. La qualification et la certification des produits sont des outils puissants de cohérence territoriale. Il est sans doute difficile aujourd'hui de concevoir un retour de l'élevage dans les régions de plaines céréalières spécialisées. Il existe cependant encore en France de nombreuses régions de polyculture-élevage où, si aucune stratégie territoriale n'est mise en oeuvre, l'évolution en cours amènera à une disparition de l'élevage au profit de la céréaliculture. Or dans ces régions, il est fondamental de conserver voire de développer un tissu diversifié d'exploitations qui peuvent alors se spécialiser pour assurer leur développement économique, pour peu qu'elles adoptent des systèmes de production complémentaires mis en synergie.

FARRE



Farre, le Forum de l'Agriculture Raisonnée Respectueuse de l'Environnement, est une association créée en 1993 et agréée Association de protection de l'environnement.

Le réseau Farre compte 1 000 membres issus d'horizons divers : organismes du monde agricole et agroalimentaire, environnemental, de la santé humaine et animale, entreprises de l'amont et de l'aval de l'agriculture et bien sûr des agriculteurs.

L'objectif du réseau Farre est de faire connaître et promouvoir l'agriculture raisonnée. Il est un lieu d'information, de promotion, d'échanges et de progrès concernant le développement durable en agriculture.

Les territoires ruraux évoluent, les agriculteurs s'y impliquent

par Frédérique ROSE, réseau TRAME

Favoriser l'implication des agriculteurs dans le territoire, renouer le dialogue entre agriculture et société... Voilà des thématiques qui interpellent de plus en plus. Les territoires ruraux évoluent et de nouveaux enjeux se dressent pour les agriculteurs. Face à ces mutations, les agriculteurs, et souvent les groupes de développement agricole, apportent un certain nombre de réponses. Dans le cadre du travail mené sur la thématique « territoire », Trame a cherché à comprendre de quelles manières les agriculteurs s'impliquent dans le territoire. Présentons ici quelques éléments de cette réflexion.

Le territoire est souvent limité à un découpage administratif ou à un espace géographique. Mais réduire le territoire à cela revient à l'identifier comme un espace passif.

Le territoire est aussi un espace actif approprié par divers groupes humains ayant leur histoire et leur lien social. Un territoire est porteur d'identité et d'échanges.

Les acteurs du territoire tissent notamment entre eux des relations plus ou moins fortes. Ce lien avec une même terre peut développer les compétitions à l'intérieur, mais aussi la coopération et la solidarité. Ce sont alors ces acteurs qui font vivre le territoire. Ils peuvent identifier des problèmes communs et chercher à les résoudre ensemble, ce qui n'exclut pas les désaccords et les conflits entre usagers.

Si la thématique « territoire » retient de plus en plus l'intérêt des organismes de développement, de formation, les syndicats agricoles, c'est parce que les territoires ruraux ont évolué ces quinze dernières années. Ce n'est pas sans conséquence pour le monde agricole.

Les mutations des territoires ruraux

Les agriculteurs vivent et travaillent en majorité en milieu rural. Pour comprendre comment les mutations des territoires les concernent, nous nous intéresserons à l'évolution des territoires ruraux. Or, il y a une vingtaine d'années, la question des relations entre l'agriculture et les territoires ruraux ne se posait pas. En effet pour beaucoup, l'agriculture « faisait » le territoire : milieu rural et agriculture étaient presque

synonymes. Or les mutations qu'ont connues les espaces ruraux ont changé la donne.

- . La baisse considérable du nombre d'agriculteurs
- . L'arrivée de nouvelles populations (notamment urbaines) en milieu rural
- . L'étalement des villes sur la campagne
- . Des organisations institutionnelles se décentralisent, des logiques « territoires » sont mises en avant.

Ces mutations ne sont pas sans incidence pour l'agriculture et les agriculteurs : s'ils ne prennent pas en compte ces mutations, l'avenir de ces territoires risque de se faire sans eux.

Comment les agriculteurs s'impliquent dans le territoire ?

Les objectifs du travail engagé par Trame sont de découvrir quels sont les groupes d'agriculteurs qui se saisissent de la problématique « territoire », et savoir quelles solutions ils trouvent pour répondre aux nouveaux enjeux du territoire.

Il ressort que les actions « Agriculture-Territoire » sont très différentes les unes des autres. Elles ne répondent pas au même enjeu, n'engagent pas les mêmes partenaires, n'ont pas la même envergure. Nous avons ainsi classé ces actions en trois grandes catégories :

- . Réussir à vivre ensemble sur le territoire.
- . Être présents dans les projets de territoire.
- . Le territoire est une opportunité pour l'agriculture et/ou l'agriculture est une opportunité pour le territoire.

1) Réussir à vivre ensemble sur le territoire

Il s'agit ici d'agriculteurs qui veulent agir dans l'optique de vivre ensemble, avec tous les habitants du territoire, « côte à côte » plutôt que « face à face ». Ils ont pris conscience que l'agriculture n'est plus la seule composante de l'espace rural, mais que d'autres acteurs vivent à leurs côtés.

Ainsi les agriculteurs veulent agir pour :

- Limiter les incompréhensions entre différents acteurs : souvent les agriculteurs souhaitent que la population cesse de les montrer du doigt (problèmes d'épandages, nuisances sonores, pesticides...).
- Mieux connaître son voisin et ses pratiques favorise la compréhension mutuelle et prévient les conflits d'usages. Ils travaillent ainsi pour améliorer leur qualité de vie, en recherchant des rapports harmonieux avec les autres habitants. Les agriculteurs cultivent donc le dialogue avec les autres utilisateurs de l'espace.
- Montrer que l'agriculture a toute sa place au sein des espaces ruraux et joue un rôle pour la promotion, la préservation et l'animation du territoire.

Inviter au dialogue en communiquant sur son métier et ses pratiques

Des groupes d'agriculteurs s'organisent pour créer un événement (randonnées, journées de dégustations de produits fermiers, soirées folklores, etc.) où ils pourront à la fois communiquer sur leurs pratiques et leur métier, tout en rencontrant directement les autres habitants de l'espace rural.

Des groupes d'agriculteurs réalisent un ouvrage pour parler de leur métier et de leurs pratiques agricoles, mais sans rencontrer directement la population : fresque, livres, films, expositions photos (GRAF¹ de la Combraille-groupe féminin - dans la Creuse). Si un lien direct se crée avec d'autres acteurs, il peut relever du partenariat financier, logistique, opérationnel, mais ces autres acteurs ne construisent pas forcément le contenu de l'action avec les agriculteurs.

Créer le dialogue en mettant en commun les besoins que chacun possède sur le territoire

Agriculteurs et autres usagers de l'espace se retrouvent autour d'une même table pour échanger sur les besoins de chacun en terme d'occupation de l'espace, de vie sur le territoire.

C'est notamment l'action du GVA² du Val de Seille dans le Jura où agriculteurs, chasseurs et pêcheurs se sont rencontrés pour gérer ensemble la rivière.

Il peut également y avoir la création de charte de bien vivre ensemble, de charte de territoire, comme l'ont fait l'Adabel (Association pour le développement de l'agriculture en Belledonne) en Isère ou le GVA de Questembert dans le Morbihan.

Agriculteurs et autres habitants se retrouvent pour débattre : à travers des débats locaux (GVA de Baud dans le Morbihan), c'est l'occasion de créer un dialogue en confrontant les points de vue de chaque personne.

Agir pour la préservation, la promotion et l'animation du territoire

Des agriculteurs veulent témoigner du rôle qu'ils occupent dans la préservation, la promotion et l'animation du territoire. Les autres acteurs se révèlent être des partenaires offrant un appui financier, mais également des partenaires pour co-réaliser les actions.

Les groupes qui ouvrent leurs adhérents aux ruraux sont pour la plupart à inclure dans cette catégorie. Ce sont souvent des groupes de femmes : conscientes de ne plus être majoritaires sur le territoire et que pour continuer d'exister, elles ont intérêt à ouvrir leurs activités aux femmes rurales. C'est le cas des Gedar³ de Charente-Maritime.

2) Être présents dans les projets de territoire

Par le biais de la décentralisation, l'État a transféré certaines compétences aux collectivités territoriales. Ainsi les Pays, les communautés de communes deviennent des lieux où des projets se forment, où des décisions sont prises quant à la gestion du foncier, aux priorités du territoire. L'objectif dans ce cas est d'être présents dans ces lieux de réflexion et de décisions, où l'agriculture et les agriculteurs sont concernés. L'agriculture est une composante du territoire à part entière, sa prise en compte est indispensable.

¹ GRAF : Groupement rural et agricole féminin

² GVA : Groupe de vulgarisation agricole

³ Gedar : Groupe d'étude et de développement agricole et rural

3) Le territoire est une opportunité pour l'agriculture et/ou l'agriculture est une opportunité pour le territoire

Les personnes vivant sur un territoire ont des demandes, l'agriculture a des potentialités : un rapprochement peut s'effectuer. Nous parlons ici d'agriculteurs qui ont su aller trouver d'autres acteurs du territoire, et la plupart du temps, des collectivités pour réaliser des projets concernant leur exploitation agricole.

Ils trouvent alors notamment :

- une source de diversité économique pour l'exploitation agricole, en créant une nouvelle activité, une nouvelle filière, ou le financement d'un projet déjà réfléchi sur l'exploitation agricole,
- des partenaires (collectivités, artisans, autres entrepreneurs du territoire) sans qui le projet n'aurait jamais pu se réaliser (promotion et portage du projet, apport de moyens humains et financiers),
- des structures, comme des communautés de communes, des communautés d'agglomérations qui ont le souhait de mettre les questions agricoles au cœur de leur champ d'actions.

Il est alors essentiel de proposer des lieux où les agriculteurs et les non agriculteurs peuvent s'impliquer afin de réfléchir et d'agir pour la vie des territoires ruraux.

Contact : f.rose@trame.org – 01 44 95 08 39

Pour en savoir plus :

dossier Travaux et Innovations d'octobre 2007 n° 141, « Agriculteurs, acteurs du territoire »

TRAME, des réseaux et un centre de ressources agricole et rural

Trame est une association constituée de 4 réseaux d'actifs agricoles (agriculteurs et salariés) : la **FNGEDA** Fédération Nationale des Groupes d'Études et de Développement Agricole; la **FNASAVPA** Fédération Nationale des Associations de Salariés de l'Agriculture pour la Vulgarisation du Progrès Agricole ; l'**ANCEMA** Association Nationale des Cercles d'Échanges et de Machines Agricoles ; le **BCMA** Bureau de Coordination du Machinisme Agricole.

Les agriculteurs et salariés de ces réseaux sont d'abord impliqués dans des associations au niveau local, qui sont fédérées au niveau départemental, régional et national.

Trame accompagne ces actifs agricoles en s'appuyant sur les valeurs suivantes : l'homme autonome et responsable de ses choix ; le territoire : l'action est collective et contribue au développement local ; l'exploitation : tous les types d'exploitation sont pris en compte.

Trame a deux missions essentielles : un centre de ressources sur le développement agricole et rural au service des actifs agricoles, et un lieu d'animation de ses réseaux associatifs.

Les activités de Trame tournent autour de l'accompagnement de porteurs de projet, l'appui méthodologique, les formations et interventions auprès d'agriculteurs, salariés agricoles, animateurs, conseillers et responsables associatifs.

Nouvelles ruralités en France à l'horizon 2030

Cette étude prospective de l'INRA parue en juillet 2008 propose quatre scénarios contrastés.

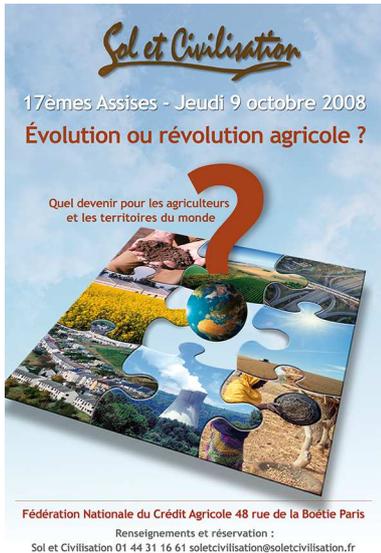
Les campagnes de la diffusion métropolitaine. Les grandes villes s'étalent et leurs aires d'influence atteignent parfois la taille de régions entières. Les moyens de transport connaissent des révolutions technologiques considérables. L'économie agricole et rurale se trouve transformée en fonction des villes. Des espaces naturels seront sanctuarisés pour répondre aux demandes de nature des urbains.

Les campagnes intermittentes des systèmes métropolitains. Les individus « qui en ont les moyens » sont très mobiles. Les territoires ruraux disposent d'atouts qui leur permettent d'attirer les flux urbains et ainsi se recomposent. L'agriculture assure un rôle d'entretien de l'espace et des paysages et répond à une demande de produits de terroirs et des marchés de proximité.

Les campagnes au service de la densification urbaine. Les coûts de l'énergie fossile et les politiques restreignant les émissions des gaz à effet de serre transforment les rapports ville-campagne. Conjugué au manque d'innovation technique, le modèle de déplacement individuel est remis en cause et redistribue les occupations des territoires.

Les campagnes dans les mailles des réseaux de villes. Les petites et moyennes villes trouvent les espaces de dialogue nécessaires à leur regroupement en réseaux et retissent ainsi les territoires ruraux. L'économie territoriale se fonde sur une diversité d'activités productives et résidentielles. Dans ce scénario, diverses agricultures coexistent, associées à différentes formes .

Plus d'informations : http://www.inra.fr/presse/nouvelles_ruralites_en_france_en_2030



17èmes Assises de Sol et Civilisation jeudi 9 octobre 2008

Évolution ou révolution agricole ? Quel devenir pour les agriculteurs et les territoires du monde ?

En quelques mois, l'agriculture est revenue au cœur des préoccupations et des débats publics par la brusque montée des cours de certains produits agricoles et l'augmentation des prix alimentaires. Aussitôt se sont déclenchés des débats voire des polémiques sur les biocarburants et les aspects environnementaux. Au niveau mondial, des « émeutes de la faim » se multiplient et annoncent des crises récurrentes et de nombreux territoires ruraux sont fragilisés tant socialement qu'écologiquement.

Pourrons-nous demain produire plus et mieux alors que l'instabilité des marchés fragilise de nombreuses économies agricoles et que les problématiques environnementales réelles ou supposées pèsent sur les conditions de production ?

Les 17èmes assises de Sol et Civilisation se proposent de mettre en perspective cette lourde actualité et de s'interroger précisément sur la place stratégique des agriculteurs et des territoires face à ces défis. Quelle pourrait être en effet dans ce contexte la pertinence de marchés régionalisés d'une agriculture davantage localisée et d'une agronomie plus systémique? Quels seraient alors les freins mais aussi quels seraient les leviers d'un tel développement ?

Nous vous invitons à venir en débattre avec des agriculteurs, des agronomes et des personnalités engagées.

PROGRAMME

- 9h00 Ouverture par le président de Sol et Civilisation
- 9h30 **Quels enjeux pour l'agriculture et les territoires du monde ?**
Bernard BACHELIER, directeur de la fondation FARM
- 10h00 **Des agriculteurs dans la mondialisation**
Points de vue et témoignages, suivi d'un débat avec la salle
Produire plus et mieux dans chaque territoire
Bernard GUIDEZ, agriculteur dans le Tarn, président du réseau FARRE
Le territoire porteur de qualité
Martial MARGUET, producteur de lait dans la région du Comté, président de l'Institut de l'élevage
Une agronomie inventive pour des territoires vivants
Hassan BENAOUA, Agronome-chercheur à l'INRA de Settat, Maroc
- 14h00 **Agriculture et territoire, un destin commun ?** Table ronde
Moulay GAOUZI, agriculteur marocain, président d'une coopérative agricole
Luc GUYAU, président de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture
Jérôme VIGNON, président des Semaines Sociales de France
Gérard PELTRE, président de l'association internationale Ruralité Environnement Développement et du Mouvement Européen de la Ruralité
Laurent PELLERIN, président de AgriCord, réseau d'organisations professionnelles agricoles de coopération internationale, premier vice-président de la Fédération Canadienne d'Agriculture
- 16h00 Conclusion par un grand témoin

Lieu : Fédération Nationale du Crédit Agricole, 48 rue de la Boétie, Paris

Entrée : 35 € (déjeuner et Actes inclus)

Infos : 01 44 31 16 61 - soletcivilisation@soletcivilisation.fr

Sol et Civilisation

5, rue Joseph et Marie Hackin - 75116 PARIS

Tél. 33 (0)1 44 31 16 61

Fax 33 (0)1 44 31 16 74

E-mail : soletcivilisation@soletcivilisation.fr

Directeur de publication : Michel LEDRU

Rédacteur en chef : Guillaume DHERISSARD

Chargé de mission : Truong-Giang PHAM

Maquette : Corinne EYMOND

La lettre de Sol et Civilisation est tirée à 3 700 exemplaires.
Imprimerie L'ARTÉSIENNE - 62802 LIÉVIN